

Programme de formation

Techniques Professionnelles Gaz

Objectifs : À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz.

Appréhender dans les meilleures conditions le passage de la validation des connaissances telle qu'elle est définie dans le dispositif qualité de la convention.

Prérequis : Le stagiaire devra avoir des connaissances des installations de gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage.

Méthode pédagogiques : Le cours est animé par un formateur ayant une expérience significative de la réglementation (plus de 10 ans). Il s'appuiera sur des supports vidéo (photothèque, diaporama powerpoint) et des exercices de type QCM.

Un support de formation sera remis au début du stage et une évaluation finale de type « QCM Professionnel Gaz » sera également réalisée.

Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire.

Programme détaillé :

Premier jour :

La Convention PG et le responsable gaz

Les différents textes et la documentation

Les différents certificats de conformité et leur utilisation.

Les caractéristiques des différents gaz. La combustion

Les essais d'étanchéité et de résistance mécanique

Les matériaux utilisés, Les assemblages.

Le façonnage et le tracé des canalisations: en élévation, en enterrée, en encastré.

Les organes de coupure

BERLIO

Deuxième jour :

Le raccordement des appareils à gaz.

La ventilation

Définition du local réglementaire

Installation des appareils à circuit non étanche et non raccordés (type A)

Le chauffe-eau non raccordé. CENR 8,72 KW

Installation des appareils à circuit non étanche raccordé au conduit de fumée (type B)

Installation des appareils à circuit étanche (type C).

Entraînement au QCM préparation individuelle

Simulation d'une validation des connaissances

Corrigé en commun.

Dates : 1^{er} et 2 Février 2021

Durée : 2 jours

Horaires du stage : 8H30 -17H00 (14 Heures)

Lieu : CAPEB du Gard (Nîmes)

Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : Coût unitaire 450 €. Net.

Modalités de règlement

Le paiement sera dû dès le premier jour de la formation.

A régler : 450€ par chèque bancaire, postal à l'attention de :

BERLIO

Patrice LAURENT

3A rue des Fontinelles

30200 ORSAN

Les stagiaires sont invités à consulter le livret d'accueil et le règlement intérieur avant l'inscription définitive.

BERLIO , 3a rue des Fontinelles, 30200 ORSAN

Tél : 06.66.54.18.54 - Site Internet : www.berlio.fr - e-mail : patrice.laurent@berlio.fr

N° Siret : 498 384 502 00023 - Code APE : 8559A - N° TVA Intra: FR77498384502

N° formateur : 91.30.02763.30